

Le fait du jour

Ce lundi, à l'école, une r

ÉDUCATION La reprise des cours aujourd'hui, en plein confinement, sera marquée par un hommage à Samuel Paty et un nouveau protocole sanitaire

Julien Rousset
j.rousset@sudouest.fr

« Nous sommes à la convergence de deux crises : la pandémie et les attentats », confiait vendredi soir Xavier Yvard, proviseur à Bordeaux et secrétaire académique du SNPDEN, syndicat des chefs d'établissement. « Entre le temps d'hommage bien légitime à Samuel Paty, le nouveau protocole sanitaire, les règles de sécurité accrues en raison du plan vigilance attentats, cette rentrée est très complexe à organiser. Il n'est pas raisonnable de laisser penser que nous serons complètement prêts lundi matin. »

« Chaque reprise des cours depuis l'irruption de l'épidémie est compliquée, avec de nouveaux protocoles... Celle-ci l'est particulièrement. On a eu les consignes sanitaires jeudi soir seulement, à J-4. On doit installer de la sérénité dans un contexte chaotique », note de son côté Cédrine Sancier, directrice d'école en Sud Gironde et représentante départementale du SE-Unsa.

À 11 heures, dans toutes les écoles, une minute de silence
Comment va se passer l'hommage à Samuel Paty ? Rappelons que c'est la première fois que les élèves et les professeurs se retrouvent depuis l'assassinat de l'enseignant, survenu le vendredi 16 octobre, le soir des vacances. La rentrée des classes devait être décalée à 10 heures, pour laisser le temps aux équipes pédagogiques de préparer un hommage. Volte-face vendredi soir : le ministère a annoncé que la rentrée aurait lieu à l'horaire habituel, 8 heures.

Une minute de silence sera observée à 11 heures, après la lecture de la « Lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès. Ce moment de recueillement se déroulera le plus souvent dans la salle de classe. L'hypothèse d'un rassemblement dans les cours de récré n'est souvent pas compatible avec les règles de prudence sanitaire. La minute de silence de ce matin « doit être respectée », a insisté, ce week-end, Jean-Michel Blanquer, invitant à signaler chaque manquement « à la cellule Valeurs de la République ». On se souvient des contestations, minoritaires mais réelles, qui avaient perturbé, en 2015, les hommages aux morts de « Charlie ». Beaucoup d'enseignants s'étaient sentis mal préparés face à ces comportements.

Une « séquence pédagogique » (un moment d'échanges d'une heure, « adapté à l'âge des élèves ») autour des valeurs de la République est prévue : ce lundi de 10 à 11 heu-

res, ou, pour être mieux préparée, plus tard en novembre.

2 Comme en Grèce ou en Italie, masque obligatoire dès le CP
Percutée par les attentats, cette rentrée l'est aussi par la crise sanitaire. Elle se tient alors que le pays est à nouveau confiné. Mais, contrairement au printemps dernier, les écoles, collèges et lycées, eux, ne ferment pas. Le gouvernement a fait le choix de la continuité scolaire, et mise sur un protocole présenté jeudi soir.

Principale nouveauté : le masque est obligatoire dès la classe de CP. « Ça devrait bien se passer. Les enfants se sont habitués à voir leur entourage familial porter des masques, ce n'est pas nouveau dans leur environnement.

L'important, c'est qu'il y ait des stocks en cas de besoin », note Cédrine Sancier. « Comme dans les collèges et les lycées, des masques seront prévus dans les écoles en cas d'oubli ou de difficultés économiques », a assuré, jeudi soir, Jean-Michel Blanquer. « Dans les lycées, le ministère et la Région ont bien fourni des stocks importants quand le masque a été rendu obligatoire », rappelle Xavier Yvard.

3 Récréations par groupe ou en classe « si possible »

Le ministère accorde aux établissements une semaine d'adaptation pour la mise en œuvre d'autres règles comme « une limitation du brassage des élèves », « des arrivées et départs étalés dans le temps », des récréations « par groupes »... « quand cela est possible ». Formule jugée trop évasive par les syndicats d'enseignants, dont le principal dans le second degré, le Snes, a déposé un préavis de grève pour cette semaine.

« Le ministère bricole, change sans cesse les règles. Ce protocole n'est pas pérenne. Il y a fort à craindre qu'il faudra bientôt le modifier. Il aurait fallu, comme nous le demandions, travailler sur l'idée de demi-groupes par classe. C'était la solution la plus durable », déplore Jean-Pascal Méral, secrétaire académique du Snes, qui a, par ailleurs, regretté ce week-end que le ministère ait renoncé au temps d'échange de deux heures initialement prévu ce matin, de 8 à 10 heures, en amont de l'hommage à Samuel Paty.



Dès aujourd'hui, les écoliers en élémentaire (à partir du CP) devront porter le masque. X. LÉOTY/« SO »

« Il faut aider les enfants à tr

Philippe Meirieu est spécialiste de la pédagogie

Professeur émérite en sciences de l'éducation, spécialiste de la pédagogie, Philippe Meirieu vient de publier, aux éditions Autrement, « Ce que l'école peut encore pour la démocratie ».

Entre la crise sanitaire et les récents attentats, comment parler aux enfants du contexte particulièrement grave de cette reprise ?

La question se pose de manière très variable selon leur âge, selon le degré d'information. Certains auront entendu parler de ces événements, d'autres beaucoup moins. Je conseille toujours aux enseignants de s'appuyer sur des œuvres de culture, un texte, une poésie, une peinture, pour permettre aux enfants d'accéder aux mots, les aider à formuler ce qu'ils ressentent, à métaboliser leurs émotions, leurs impressions... Le seul message à faire passer aujourd'hui, face, à la fois, à la crise sanitaire et à l'hor-

reur des attentats, c'est que l'humain est sacré, que rien n'est plus sacré qu'une vie humaine. Jusqu'ici, quand on présente le protocole sanitaire dans les écoles, on est souvent dans une approche très technique. On détaille les règles, on ne parle pas assez du sens de ce protocole, qui est de prendre soin de l'humain.

Que conseillez-vous aux enseignants qui redoutent, aujourd'hui, des contestations pendant les temps d'hommage à Samuel Paty ?

Je n'ai évidemment pas de recette. Face à des protestations, une solution peut être de surseoir : « J'entends ta question, mais il y a un moment pour tout et on en parlera plus tard. » Si ces contestations sont agressives, il ne faut pas hésiter à sanctionner. Le refus de la violence ne se négocie pas. C'est ce refus préalable qui permet qu'à l'école, on négocie tout le reste. À



Philippe Meirieu. FREDERIC LACREBERE

l'école, ce n'est pas celui qui crie le plus fort qui a raison, mais celui qui démontre le mieux.

Après l'assassinat de Samuel Paty, Jean-Michel Blanquer a insisté, dans le « JDD », sur « cette règle d'airain : les parents ne se mêlent pas de pédagogie »....

Le ministre a raison. Les parents n'ont pas à intervenir sur ces contenus, décidés par le ministère